

AVIS DE CONVOCATION

Abidjan, le Jeudi le 04 juin 2026

Conformément à l'article 28 des statuts et dans le respect de l'article 140 alinéa 2 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, Mesdames et Messieurs les actionnaires de Alios Finance Côte d'Ivoire, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra **le mardi 23 juin 2026, à 9 heures au Siège de Alios Finance Côte d'Ivoire**, sis à Abidjan Commune de Treichville, Rue des carrossiers, zone 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes sociaux au 31/12/2025 et sur les comptes en IFRS au 31/12/ 2024 et 2025 et rapport du Président du conseil d'administration au 31/12/2025 ;
2. Rapport sur l'évaluation du conseil d'administration
3. Rapport général des commissaires aux comptes au 31/12/2025 ;
4. Rapport des commissaires aux comptes en normes IFRS au 31/12/2024 et 2025 ;
5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et du GIE, approbation de ces conventions ;
6. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Affectation du résultat ;
9. Renouvellement de mandat de certains administrateurs ;
10. Prise d'acte de la note d'information sur l'Augmentation de capital ;
11. Fixation de l'indemnité de fonction alloué au conseil d'administration ;
12. Pouvoir.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
2. Modification de l'article 16.1 des statuts ;
3. Pouvoir.

Les actionnaires qui seront empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les formulaires de pouvoir et les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales seront tenus à la disposition des actionnaires à compter du **5 juin 2026**.

Le Conseil d'Administration

M. Serge BILE

Président du Conseil d'Administration

